



Etude de redéfinition de la stratégie culturelle du Pays des Moulins de Flandre

Phase 3 : Programme d'actions

© 2009 Axe culture
263 bis Avenue de la République
59110 La Madeleine
Tel: 03 28 36 91 42

1. Synthèse de la politique culturelle du Pays des Moulins de Flandre

La politique culturelle du Pays des Moulins de Flandre peut ainsi se résumer selon 3 objectifs qui nécessitent des types d'intervention différenciés :

La sensibilisation des acteurs et décideurs culturels aux enjeux de la culture pour le territoire et leur mise en synergie et en réseau :

Le diagnostic et le travail de concertation dans le cadre de cette étude a montré que bien souvent les décideurs en matière culturelle n'étaient pas toujours au fait des enjeux, des modes de fonctionnement et des moyens nécessaires à la mise en place d'une véritable politique culturelle que ce soit à l'échelle communale ou intercommunale.

Il s'agit essentiellement de conférer au Pays, selon le principe de subsidiarité, un rôle de sensibilisateur, de médiateur, de fédérateur et d'initiateur envers les élus en charge de la Culture et les acteurs du territoire concerné. Il s'agit ici de mettre en réseau les acteurs, d'observer et d'analyser les bonnes pratiques,

La mise en œuvre d'actions culturelles intégrées dans le cadre d'une politique clairement définie et énoncée qui doit permettre :

D'enrichir l'offre culturelle du territoire et veiller au bon équilibre territorial de celle-ci en favorisant notamment le développement de projets intégrant une dimension supracommunale.

Que ces actions trouvent leur cohérence ou soient en résonance avec les autres domaines d'interventions du Pays (tourisme, environnement, développement économique,...).

De renforcer les deux piliers du développement culturel sur le territoire à savoir favoriser la création artistique et participer à la conquête de tous les publics et en particulier le public adolescent.

De prolonger les actions déjà engagées par le Pays depuis de nombreuses années et d'être attentif aux spécificités culturelles du territoire et en particulier à la culture flamande.

La mise à disposition pour les acteurs du territoire d'outils indispensables au développement de la culture :

Le développement culturel d'un territoire vaste comme celui du Pays des Moulins de Flandre passe notamment par la mise en place d'un certain nombre d'outils indispensables tant aux acteurs et professionnels qu'aux publics et collectivités. Il appartient ainsi au Pays de prolonger son action de conseil et d'aide aux projets (ingénierie culturelle) par une implication directe dans le domaine de la formation professionnelle et de la communication culturelle. Ces deux secteurs sont aujourd'hui deux facteurs limitant pour le bon développement de la culture sur le territoire des Moulins de Flandre.

2. Programme d'actions

Cible 1 : Population du territoire, public

Axe 1 : Développer un projet culturel fort pour le Réseau Départemental de Diffusion Culturelle en cohérence avec la politique culturelle du Pays.

Action 1	Rédiger un projet fort pour le réseau de diffusion à l'échelle du Pays des Moulins de Flandre
Maîtrise d'ouvrage	Pays des Moulins de Flandre
Contexte	<p>Depuis 1996, le territoire du Pays des Moulins de Flandre adhère au réseau Départemental de Diffusion Culturelle et organise, dans ce cadre une dizaine de spectacles professionnels dans les villages.</p> <p>Jusque là, il s'agissait essentiellement de diffusion de spectacles, sans tenir compte de l'existant, sans travailler sur les publics, sans réelle cohérence.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Relier les spectacles proposés à l'existant en travaillant davantage avec les associations locales, les médiathèques, les collèges, les musées... forces vives du territoire en matière culturelle. S'appuyer sur les réseaux existants. - Mettre en place un thème général autour duquel la programmation serait articulée ou des temps forts dans la saison. - Lier davantage la saison culturelle du Pays aux actions menées par le Pays (ex : Environnement, programme EPODE...) - Coordonner l'offre culturelle proposée en développant les partenariats - Encourager le croisement des propositions artistiques et culturelles (ex : Spectacle + expo + ateliers + rencontres...,

	<p>selon le projet).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accroître le public - Amener un nouveau public à la culture - Atténuer « l'effet guichet » - Ne pas déterminer le choix du spectacle uniquement par le critère financier mais bien dans une logique de projet.
Description sommaire	<p>Il s'agira dorénavant de proposer une saison culturelle autour d'un véritable projet (autour d'une ou plusieurs thématiques par exemple : développement durable, Epode, ou autre thématique décidée en partenariat, qui rassemblerait plusieurs disciplines artistiques, différents partenaires...). Pour cela le Pays aura un rôle d'opérateur mais aussi de facilitateur et de coordinateur.</p> <p>Il conviendra de se donner les moyens d'une telle programmation en disposant de salles de spectacles équipées. Il sera proposé aux communes de Ghyvelde, Esquelbecq et Rexpoede, voir de Hoymille de prêter, si besoin, leurs locaux 4 soirées par an ainsi qu'une 1 semaine/an pour les résidences d'artistes. Pour cela, une convention partenariale sera à rédiger.</p> <p>Afin d'éviter que le choix du spectacle se fasse en fonction du critère financier uniquement, et de favoriser la logique de projets pour le Pays et pour la commune d'accueil, il s'agira de mutualiser les dépenses par une cotisation unique répartie entre les communes d'accueil. Ainsi la contribution des communes d'accueil ne sera plus fonction du coût du spectacle. Pour cela, la convention type entre le Pays et les communes d'accueil seront retravaillées.</p>
Localisation (territoire concerné)	Pays des Moulins
Partenariats (autre que financiers modalités de collaboration)	<p>Acteurs culturels du Pays, Acteurs culturels du Département</p> <p>Equipements culturels du Pays, Equipements culturels du Département</p> <p>Salles équipées du territoire : Ghyvelde, Esquelbecq, Rexpoède, ...</p> <p>Réseaux existants : médiathèques, musées, réseaux d'insertion...</p> <p>Ecoles, collèges</p> <p>Communautés de Communes, communes, associations</p> <p>Territoires voisins...</p>
Résultats attendus	<p>Favoriser l'accès à la culture et la pratique</p> <p>Valorisation du territoire à l'extérieur</p>

	Mise en valeur du patrimoine culturel du Pays Développement de projets culturels
Indicateurs de résultats	nombre de spectateurs, de pratiquants... image du territoire... retombées presse...

Calendrier prévisionnel :

- Sept-déc 2010 : travail sur la nouvelle formule en vue d'élaborer la saison 2011/2012 autour de véritables projets
- 2011 : 1ère saison

Coût de l'action :

- Coût constant pour la diffusion
- Dégager une marge de manœuvre pour les activités périphériques développées autour des spectacles (4000€/an). Celles-ci pourraient être financées par les partenaires institutionnels.

Action 2	Développer le projet Musique au musée
Maîtrise d'ouvrage	Festival : Musées Coordination et communication : Pays des Moulins de Flandre
Contexte	<p>Depuis 2007, le Pays des Moulins de Flandre et le Pays Cœur de Flandre (Pays de Flandre), coordonnent un réseau des musées de Flandre.</p> <p>La mise en réseau de ces musées passe par l'organisation d'un Festival de musique dans les musées, afin d'amener un nouveau public dans les musées.</p> <p>En 2010, ce réseau et ce festival ce sont étendus à la Belgique puisque le Réseau Westhoek streekmuseum y a également participé.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - étendre le réseau des musées, notamment côté belge, - travailler davantage sur le public des adolescents, - programmer davantage d'artistes professionnels, <p>organiser des rencontres pro/amateurs</p>
Description sommaire	<ul style="list-style-type: none"> - Pour les années futures, il s'agira de continuer à travailler avec le réseau de musées belges afin d'attirer un public de touristes belges. Au-delà du Festival Musique au Musée, d'autres actions en partenariat avec les musées belges sont envisagées (ex : Semaine du goût). <p>Une attention particulière sera apportée au public des jeunes (adolescents en particulier) en essayant de les attirer par la programmation de spectacles leur étant destinés ou par la mise en place d'ateliers, d'expositions...</p> <p>Enfin, afin de tendre vers un festival de plus en plus qualitatif, il s'agira d'être vigilant sur les artistes proposés dans le cadre de Musique au musée, et de favoriser la programmation d'artistes professionnels.</p> <p>L'agent de développement culturel apportera son soutien dans la mise en réseau des acteurs, dans le montage des dossiers (recherche de financements...), dans la recherche d'artistes et dans la communication.</p>

Localisation (territoire concerné)	Pays de Flandre, Province de Flandre Occidentale.
Partenariats (autre que financiers modalités de collaboration)	Musées des 2 Pays, Musées du Westhoek streek Museum, Province de Flandre Occidentale, Conseil Général du Nord, Europe, OT des 2 Pays, Hauts de Flandre Tourisme, Equipements culturels du Pays (médiathèques...), collègues ...
Résultats attendus	Attirer davantage les jeunes et le public belge dans les musées. Accroître la qualité du festival Renforcer les liens entre musées belges et musées français
Indicateurs de résultats	Retombées directe et indirecte du festival sur la fréquentation des musées Nombre de spectateurs lors du festival. Nombre de jeunes, Nombre de belges ...

Calendrier prévisionnel :

Avril-mai 2011 : 5ème festival Musique au Musée

Octobre-novembre 2011 : semaine du goût dans les musées français et belges

Année 1 : trouver le partenaire

Année 2 : 2000€ à prévoir pour une sensibilisation auprès des ados

Coût de l'action :

Temps de travail pour amener un nouveau public (adolescents)

2000€ à prévoir pour les sensibilisations auprès du public adolescent

Action 3	FIO : travailler davantage sur le public des adolescents
Maîtrise d'ouvrage	Pays des Moulins de Flandre
Contexte	Pour la 8 ^{ème} année consécutive, le Pays des Moulins de Flandre organise un Festival International d'Orgue en Flandre en partenariat avec l'association belge Fugato de Furnis sur son territoire et des communes et sur la CUD (Communauté urbaine de Dunkerque)
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Il s'agira d'avoir une attention particulière au public des adolescents. - <i>Objectif pédagogique</i> : sensibiliser le public afin de lui apporter une ouverture d'esprit, une connaissance sur le monde et sur d'autres cultures... - <i>Objectif quantitatif</i> : Sensibiliser le public adolescent afin d'augmenter leur fréquentation aux concerts d'orgues, ou à la musique classique en général.
Description sommaire	Travailler davantage avec les écoles de musiques (communales et intercommunales), en organisant des ateliers, des sensibilisations à destination des adolescents.
Localisation (territoire concerné)	Pays des Moulins de Flandre CUD
Partenariats (autre que financiers modalités de collaboration)	Ecoles de musiques du territoire (communales et intercommunales).
Résultats attendus	Participation accrue des adolescents aux concerts d'orgues
Indicateurs de résultats	

Calendrier prévisionnel et Coût de l'action :

Année 1 : recherche de partenaires

Année 2 : 1500€ pour des sensibilisations auprès du public ados

Axe 2 : Favoriser la création artistique et favoriser les relations entre artistes et amateurs

Action 4	Programmer ou encourager la création des résidences d'artistes sur le territoire permettant la rencontre, l'échange avec diverses populations
Maîtrise d'ouvrage	Pays des Moulins de Flandre
Contexte	Depuis 1996, le territoire du Pays propose une programmation culturelle dans les villages. Cette programmation repose essentiellement sur l'achat « clef en main » de spectacles. Le soutien à la création est quasi inexistant.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Soutenir la création régionale - Mettre en place des actions sur le long terme en lien avec les acteurs du territoire en accueillant sur son territoire des équipes professionnelles en création (accueil d'artistes en résidence), et en favorisant la rencontre professionnels / amateurs,...
Description sommaire	<p>Le Pays des Moulins de Flandre est membre du Réseau Départemental de Diffusion Culturelle et de Nord Pas de Calais en Scène. Par l'intermédiaire de ces 2 réseaux, il pourrait participer aux processus de création en partenariat avec d'autres structures culturelles du département ou de la Région.</p> <p>Par exemple, pour la saison 2010/2011, le Pays des Moulins de Flandre pourrait accueillir la Cie les Dompteurs de papier en résidence (projet commun du réseau départemental de Diffusion Culturelle). Cependant, pour cela il est nécessaire que le Pays puisse se doter de locaux par la mise à disposition de salles communales (ex : (Ghyvlede, Esquelbecq, Rexpoede). Un appel auprès d' autres communes pourrait également être fait.</p>
Localisation (territoire)	Pays des Moulins

concerné)	
Partenariats (autre que financiers modalités de collaboration)	Compagnies Régionales, habitants du territoire, associations culturelles, services jeunesse des communautés de communes, CLSH, écoles, collèges, maison de retraite, clubs, salles équipées du territoire ...
Résultats attendus	Rencontres habitants/associations avec les équipes artistiques du territoire
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de participants aux étapes de travail, présentation publique... - S'assurer que les pratiques amateurs du territoire soient touchées ou présentes.

Calendrier prévisionnel :

Année 1 : recherche des lieux, mode de fonctionnement, convention

Année 2 : accueil de résidences

Coût de l'action :

- Coût d'hébergement et repas : 1 500 €

Action 5	Commande à un compositeur d'une œuvre dans le cadre du Festival International d'Orgue en Flandre
Maîtrise d'ouvrage	Pays des Moulins de Flandre
Contexte	<p>Depuis 2003, le Pays des Moulins de Flandre et l'association belge Fugato de Furnis, ce sont associés pour organiser un Festival International d'Orgue en Flandre des 2 côtés de la frontière.</p> <p>Côté français, ce festival a débuté avec 5 communes, aujourd'hui, ce sont 7 communes (Dunkerque, Arnèke, Gravelines, Hondshoote, Millam, Looberghe et Bourbourg) qui y participent au-delà du territoire de Pays des Moulins de Flandre, puisque 3 communes sont sur la CUD (Communauté Urbaine de Dunkerque).</p> <p>Côté Belge, le festival existe depuis plus de 40 ans. Aujourd'hui ce sont 4 communes qui y participent (Furnes, La Panne, Nieuwpoort, Wulveringem, Bulskamp, Booitshoeke). En 2011, la ville de Coxyde rejoindra très certainement le festival.</p> <p>Chaque année, ce festival rencontre un succès de plus en plus important auprès du public.</p> <p>Ainsi, côté français, l'édition 2009 du festival a touché près de 800 spectateurs, contre 628 en 2008, soit une moyenne de 113 spectateurs payants par concert (89 en 2008, 78 en 2007, 70 en 2006).</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en valeur le patrimoine culturel de Flandre des 2 côtés de la frontière • Mettre en valeur la qualité des instruments et des bâtiments • Mise en valeur des organistes professionnels de renom (international) • Favoriser l'accès à la culture • Promotion du patrimoine par une série de disques. • Créer une œuvre originale pour le festival

<p style="text-align: center;">Description sommaire</p>	<p>Pour l'année 2010, le calendrier suivant est envisagé :</p> <p style="padding-left: 40px;">Côté français :</p> <p>Dunkerque : jeudi 19 août à 20h30 dans le cadre des Jeudis de St Eloi : Film muet + orgue : Domenico Tagliente (Italie).</p> <p>Gravelines : Dimanche 12 septembre à 16h: Arnfinn Tobiassen (Norvège) + visite de l'église par l'association Echos et nouvelles des Rives de l'Aa</p> <p>Arnèke : Dimanche 26 septembre à 16h (orgue à 4 mains et à 4 pieds : Aude Schumacher + Jean-Philippe Fetzer) + visite par l'association des retables de Flandre</p> <p>Hondschoote : Dimanche 3 octobre à 16h: Jan Vermeire + visite par l'association des retables de Flandre</p> <p>Millam et Looberghe : Dimanche 10 octobre : Journée de l'Orgue en bus:</p> <p>Pour cette journée, il est convenu d'organiser un bus au départ de Furnes, Bergues et Hondschoote pour se rendre au salon Tradi'Flandre (salon organisé par le Pays des Moulins sur la tradition, la gastronomie et la culture flamande) le matin (Hoymille), de déjeuner au restaurant « <i>Le gallodrome</i> » à Drincham (restaurant qui participe à l'opération « assiette de Pays » mis en place par le Pays des Moulins de Flandre afin de mettre en valeur les producteurs locaux) puis d'assister aux concerts de Looberghe et Millam.</p> <p>14h30: Looberghe: Organiste allemand : Roland Muhr</p> <p>17h : Millam : Gabriel Wolfer (Suisse) +Marni Schwonberg (soprano Allemagne)</p> <p>Bourbourg : Dimanche 17 octobre à 16h: Il trionfo del tempo + visite du chœur de lumière</p> <p>De plus un bus sera organisé avec un départ de Belgique pour le concert de Dunkerque et un autre au départ de la France pour un concert à Furnes.</p> <p>Aujourd'hui, les partenaires du Festival souhaitent aller au-delà de la simple diffusion d'organistes professionnels. En effet, les partenaires du Festival souhaitent créer une œuvre originale par un compositeur (Christophe Looten) de renom du territoire. De plus, ils souhaitent pouvoir conserver une trace de ce festival par l'enregistrement d'une série de CD sur les orgues du territoire</p>
--	---

	français et belges. Pour cette première année un CD sera enregistré sur l'orgue de Millam. 1000 exemplaires seront gravés.
Localisation (territoire concerné)	Pays des Moulins, CUD et autour de Furnes
Partenariats (autre que financiers modalités de collaboration)	Fugato de Furnis OT du territoire
Résultats attendus	création d'un CD tous les 3 ans
Indicateurs de résultats	- Nombre de disques vendus - Retombées presse

Calendrier prévisionnel :

- Année N : choix de l'organiste
- Année N + 1 : explication de l'œuvre, enregistrement
- Année N + 2 : vente du CD

Coût de l'action :

Dépense		Recettes	
Enregistrement, arrangement, gravure,	6000	Vente du CD	
Communication, traduction	1300		
Déplacements des artistes	700		
Cachet artistique du compositeur	3000		
Total	11000	Total	11 000

Budget de 11 000€ à équilibrer par la vente des CD's

Action 6	Créer un événement fort à destination des acteurs culturels non professionnalisés
Maîtrise d'ouvrage	Pays des Moulins de Flandre
Contexte	<ul style="list-style-type: none"> - Un catalogue des associations du territoire a été réalisé avec le soutien du Conseil de Développement du Pays. Celui-ci est mis à jour régulièrement. - Le Pays a organisé 3 fois un forum des associations culturelles regroupant toutes les associations. Ce type de forum n'était pas organisé à la bonne échelle. - Le Pays a été labélisé par l'Etat (Jeunesse et sports) « Pôle Ressource de la vie associative ». Dans ce cadre, l'une de ses missions est d'informer, conseiller, soutenir les associations du territoire. - Les associations culturelles du territoire souhaitent davantage de rencontres entre les professionnels et les amateurs. - Elles souhaitent davantage de rencontres entre elles - Elles souhaitent pouvoir présenter leur travail dans des conditions techniques dignes de professionnels.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Afin de faire connaître le travail des associations locales des « <i>Scènes ouvertes</i> » (Musique, théâtre, ...) seront organisées. L'objectif est de favoriser l'accès à la pratique culturelle d'un maximum d'habitants mais aussi de permettre aux associations de théâtres amateurs ou de danse de pouvoir répéter et de présenter leur travail dans de bonnes conditions techniques. - Une scène ouverte permettrait la rencontre, l'échange ce qui, sur le long terme, peut favoriser la mise en place de projets communs
Description sommaire	<p>Ainsi pour l'année 2010/2011, une scène ouverte « De la rue à la scène » pourrait être organisée à Bollezeele en mai 2011.</p> <p>Il s'agira d'une scène ouverte où les musiciens amateurs du territoire (auteurs, compositeurs, interprètes) pourront présenter, dans des conditions techniques dignes des professionnels, leurs morceaux.</p> <p>Cette scène ouverte pourrait avoir lieu sur un week-end.</p> <p>Le samedi, les groupes sélectionnés par le comité de pilotage, joueraient dans un café ou un commerce du territoire (1 groupe par Cté de communes). Le lendemain, les groupes seraient présentés sur</p>

	<p>une scène installée à Bollezeele.</p> <p>Afin de favoriser la rencontre entre musiciens amateurs et artistes professionnels, des installations sonores de Frédéric Le Junter pourraient être installées (petits objets sonores faits de morceaux de bois, de pots de terre, de ferraille, de coquillages). d</p> <p>« À force de voir des musiciens jouer comme des machines, j'ai eu envie de créer des machines qui joueraient comme des musiciens. » <i>Frédéric Le Junter.</i></p>
Localisation (territoire concerné)	Pays des moulins de Flandre
Partenariats (autre que financiers modalités de collaboration)	<p>Festivals du territoire existants (« Du métal à la campagne », « festival Rockin'Blues », « Festival de la Langue et de la Musique Flamandes »...)</p> <p>Service jeunesse des communautés de communes</p>
Résultats attendus	<p>Amélioration de la qualité</p> <p>Faire se rencontrer les acteurs culturels du territoire</p> <p>Favoriser le montage de projets en commun sur le moyen et le long terme</p>
Indicateurs de résultats	<p>Nombre de groupes participants à la scène ouverte</p> <p>Nombre de spectateurs</p> <p>Retombées presse</p>

Calendrier prévisionnel :

Année 1 : scène ouverte musique

Année 2 : scène ouverte théâtre en partenariat avec le festival de théâtre amateur de Buysseure

Coût de l'action :

Année 1 : Scène ouverte Musique

- Coût 5000€

Année 2 : Scène ouverte théâtre

- Coût 5000€

Cible 2: Elus et acteurs culturels

Axe 3 : Favoriser la mise en réseau, la mutualisation de moyens et l'aménagement du territoire

Action 7	Créer une commission culture composée d'élus et d'acteurs culturels
Maîtrise d'ouvrage	Pays des Moulins de Flandre
Contexte	Il n'existe, à ce jour, pas de groupe de travail ou de commission culture, ce qui ne facilite pas la mise en réseau, la mutualisation des projets culturels.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des actions issues de la politique culturelle du Pays - Se mettre d'accord sur un thème général, ou des temps forts - Relayer les actions du Pays en matière culturelle - Mettre en place de nouveaux partenariats avec les acteurs du territoire et les territoires voisins - Coordonner l'offre culturelle
Description sommaire	<p>La saison culturelle est mise en place par l'agent de développement culturel du Pays. Mais pour mettre en place cette saison, il est nécessaire que l'agent puisse s'appuyer sur des relais. La mise en place d'une « commission culture » composée d'élus locaux, d'acteurs culturels du territoire et des financeurs permettrait d'assister réellement l'agent de développement culturel (force de proposition, de conseil...).</p> <p>Ils tenteront de relier les spectacles proposés à l'existant en travaillant d'avantage avec les associations locales, les médiathèques, les collèges, les musées... forces vives du territoire en matière culturelle.</p> <p>Cette commission permettrait de mettre en place des actions souhaitées dans la politique culturelle du Pays., de se mettre</p>

	<p>d'accord sur un thème général par saison autour duquel la programmation serait articulée ou de temps forts.</p> <p>La commission cherchera les partenariats et la complémentarité avec les territoires voisins et les autres acteurs culturels du territoire afin de coordonner son offre.</p> <p>Cette commission pourrait être composée de la façon suivante : 5 référents intercommunaux + 2 délégués à la culture désignés par chaque Cté de communes (1 élus et un acteur culturel du territoire) + 1 personne représentant le Conseil de Développement</p>
Localisation (territoire concerné)	Pays des Moulins
Partenariats (autre que financiers modalités de collaboration)	Communautés de communes
Résultats attendus	<p>Meilleure prise de conscience des acteurs culturels, Mieux appréhender le milieu culturel</p> <p>Avoir, pour le Pays, un appui décisionnel/Mutualiser les décisions</p>
Indicateurs de résultats	Démarche de projets sur le long terme

Calendrier prévisionnel :

Mise en place de la commission en janvier 2011

Coût de l'action :

Coût du temps passé pour l'organisation et l'animation par le personnel du Pays

Action 8	Programmer des temps d'échanges et de rencontres entre élus et acteurs culturels et touristiques
Maîtrise d'ouvrage	Pays des Moulins de Flandre
Contexte	<p>Le Développement culturel local participe à la consolidation de l'image intérieure du territoire et à son rayonnement vers l'extérieur.</p> <p>Or, les OT du territoire de Pays de Flandre se sont rassemblés et appuient les actions de promotion qui sont l'apanage d'Hauts de Flandre Tourisme, et des actions de commercialisation (portées par l'OT des Monts de Flandre). Cependant, jusqu'à maintenant la scission entre culture et tourisme est encore trop importante.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Créer des temps d'échanges et de rencontres entre les élus et les acteurs culturels du territoire - Favoriser les échanges d'expériences - Favoriser la mise en place de projets communs - Améliorer la qualité et l'envergure des projets - Développer la mutualisation de moyens - Renforcer l'interface entre le secteur culturel et les OT et Hauts de Flandre Tourisme
Description sommaire	<p>Organisation de 2 ou 3 réunions par an qui rassembleront élus et acteurs culturels du territoire en croisant les secteurs.</p> <p>Réunions d'une demi-journée qui réuniront entre 10 et 30 personnes et qui pourront avoir lieu à des endroits différents selon la thématique.</p> <p>Celles ci feront l'objet de CR.</p> <p>Exemples de thématiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - interface tourisme/culture - <p>Il s'agira de renforcer l'interface entre le secteur culturel et les OT et Hauts de Flandre Tourisme afin que ces derniers s'emparent des projets culturels et assurent leur promotion.</p>
Localisation (territoire concerné)	Pays des Moulins

Partenariats (autre que financiers modalités de collaboration)	OT du territoire Hauts de Flandre Tourisme Coordinateur touristique Pays de Flandre
Résultats attendus	Meilleure prise de conscience des acteurs culturels, Mieux appréhender le milieu culturel
Indicateurs de résultats	

Calendrier prévisionnel :

2010 : élaboration du programme

2011 : mise en œuvre du programme

Coût de l'action :

Coût du temps passé pour l'organisation et l'animation par le personnel du Pays

Axe 4 : sensibiliser les collectivités locales et les acteurs culturels aux enjeux du développement culturel

Action 9	Programmer des éducteurs (interne, extérieur)
Maîtrise d'ouvrage	Pays des Moulins de Flandre
Contexte	Le diagnostic culturel a permis de faire remarquer que le Pays des Moulins de Flandre dispose de peu d'élus chargés de la culture, que peu de communes ont des adjoints dédiés uniquement à la culture, compétence souvent liée aux fêtes, loisirs et communication. Or, la culture ne peut être uniquement l'affaire d'amateurs éclairés et doit constituer une politique en tant que telle. Pour ce faire, il conviendrait de multiplier les actions de sensibilisations à destination des acteurs culturels et des élus en particulier.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la connaissance des élus et acteurs culturels du territoire du secteur culturel et de ses enjeux - S'enrichir d'exemples extérieurs - Favoriser les projets communs (sur le Pays dans un premier temps, avec les territoires voisins ou plus éloignés dans un second temps) - Renforcer l'interface culture/tourisme
Description sommaire	Faire 2 éducteurs par an (1 sur le tourisme culturel, 1 sur la lecture publique, 1 sur les résidences d'artistes, sur le travail réalisé par un autre territoire du Réseau ...). Ces éducteurs favoriseront les rencontres et l'échange entre les acteurs locaux et favoriseront les bonnes pratiques à adopter.
Localisation (territoire concerné)	Pays des Moulins
Partenariats (autre que financiers modalités de collaboration)	Communes du territoire, réseau type Réseau départemental de diffusion culturelle ou NPDC en scène

Etude de redéfinition de la stratégie culturelle du Pays des Moulins de Flandre
Phase 3 : Programme d'action
mai 2010

Résultats attendus	Meilleure appréhension des acteurs locaux aux projets culturels
Indicateurs de résultats	

Calendrier prévisionnel :

2010 : élaboration du programme

2011 : mise en œuvre du programme

Coût de l'action :

Budget : 1000€

Axe 5 : Améliorer l'ingénierie et la professionnalisation du secteur culturel

Action 10	Newsletter culturelle
Maîtrise d'ouvrage	Pays des Moulins de Flandre
Contexte	Lorsqu'une information culturelle arrive au pays, l'agent de développement culturel ne dispose pas d'outils pour relayer l'information, mise à part la newsletter « Tout public » du Pays des Moulins de Flandre ou la « lettre des maires ». Ces 2 dernières sont envoyées via internet chaque mois.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Présenter les acteurs culturels - Relayer l'information (appels à projets, date de réunions pour la programmation) - Présenter une démarche particulière - créer une cohésion entre les acteurs
Description sommaire	<p>Créer une newsletter à destination des acteurs culturels et adjoints à la culture de 2/3 pages contenant des articles courts et informatifs</p> <p>Celle-ci serait envoyée par mail tous les 3 ou 4 mois</p> <p>Cible : envoyé via internet à l'ensemble des acteurs culturels</p>
Localisation (territoire concerné)	Pays des Moulins
Partenariats (autre que financiers modalités de collaboration)	<p>ATD avec sa newsletter</p> <p>Institutions</p> <p>Associations culturelles locales</p> <p>Collectivités</p>
Résultats attendus	<p>Meilleure diffusion de l'information</p> <p>Développement de nouveaux partenariats, de nouveaux projets ...</p>

Indicateurs de résultats	Nombre de projets multi partenariales Nombre d'inscrits à la newsletter Nombre de commentaires Nombre de demandes d'information
-------------------------------------	--

Calendrier prévisionnel :

Janvier 2011 : 1ere newsletter

Coût de l'action :

1 journée par newsletter, soit ½ journée par mois de l'agent de développement culturel

Action 11	Organisation de formations et/ou relayer les formations existantes
Maîtrise d'ouvrage	Pays des Moulins de Flandre
Contexte	Labellisé « Pôle Ressource de la vie associative » par l'Etat (Jeunesse et sport et cohésion sociale), une des missions du Pays des Moulins de Flandre est de conseiller et renseigner les associations du territoire. En 2009, 4 formations à destination des bénévoles, dirigeants et salariés des associations ont été proposés.
Objectifs	Il s'agira de développer un programme annuel de formations.
Description sommaire	Organiser 2 formations par trimestre à destination des bénévoles, dirigeants, salariés des associations, élus et acteurs culturels. Ex de formations : Lire une Fiche Technique, Communiquer autour de son événement, Diffuser et financer son spectacle et sa manifestation, L'organisation d'une manifestation, formation théâtre à la mise en scène, la mise en lumière...)
Localisation (territoire concerné)	Pays des Moulins
Partenariats (autre que financiers modalités de collaboration)	URACEN ATD Pôles ressources de la vie associative Conseil Régional
Résultats attendus	Professionnalisation des acteurs du territoire
Indicateurs de résultats	Nombre de participants aux formations Qualité des retours des participants

Calendrier prévisionnel :

Année 2010 : recensement des ressources disponibles et élaboration d'un plan de formation pour les acteurs du territoire et ses outils de communication.

Année 2011 : mise à disposition des ressources et mise en œuvre du plan de formation

Coût de l'action :

3000€ :

1 journée par formation (1/2 préparation, 1/2 formation) de l'agent de développement culturel

Formateur

Déplacements

Action 12	Nomination d'un référent culture par communauté de communes et dotation du territoire de médiateurs culturels
Maîtrise d'ouvrage	Communautés de Communes du Pays des Moulins de Flandre
Contexte	Le diagnostic a fait apparaitre que peu de communes et communautés de communes disposent de professionnels dédiés au secteur culturel.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre à la disposition du territoire une puissance d'ingénierie culturelle par l'embauche d'un médiateur culturel qualifié ou d'un chargé des relations avec les publics à l'échelle intercommunale - Aider les communes et les acteurs culturels du territoire à définir leur propre politique ou projet culturel et à les mettre en œuvre - Relayer au sein des communautés de communes les projets portés à l'échelle du Pays - Faire remonter au Pays les projets intercommunaux - Développer les partenariats (collèges, maisons de retraite, associations culturelles, public en insertion...) au sein du territoire - Développer des actions de qualité grâce à l'intervention d'un professionnel - Amener de nouveaux publics à la culture - Accroître l'implication des communautés de communes dans le projet culturel du Pays
Description sommaire	<p>Il s'agirait, pour les 5 communautés de communes du territoire, de recruter un agent issu de la filière culturelle. Ce dernier apporterait son soutien aux acteurs culturels et communes à définir leur propre politique ou projet culturel, serait le relais entre la communauté de communes et le Pays, ...</p> <p>Ce poste pourrait être mutualisé entre plusieurs collectivités pour commencer.</p> <p>Année 1 : identifier au sein de chaque intercommunalité un</p>

	<p style="text-align: center;">réfèrent et convenir de son rôle au sein de leur territoire 2 à 3 réunions Pays + référents sur la création d'une newsletter et embauche d'un médiateur Année 2 et 3 : Embauche de 1 ou plusieurs médiateurs</p> <p style="text-align: center;">Le réfèrent culture des communautés de communes serait le relais entre la communauté de communes et le Pays, ...</p>
Localisation (territoire concerné)	Pays des Moulins de Flandre
Partenariats (autre que financiers modalités de collaboration)	Pôle emploi
Résultats attendus	Développement culturel en mode projets
Indicateurs de résultats	<p>Nombre des participants aux événements culturels</p> <p>Nombre de projets</p> <p>Nombre de partenariats investis dans le projet</p> <p>Typologie et nombre de financeurs</p>

Calendrier prévisionnel :

Année 1 : sensibilisation, éductours cf fiche 9

Année 2 : recrutement ou mise à disposition de personnel au sein des intercommunalités

Coût de l'action :

Année 1 : ½ journée par mois pour l'agent de développement culturel du Pays

Année 2 : poste + formation + déplacement + fonctionnement

Tableau récapitulatif du plan d'action

Action	Orientation	Maître d'ouvrage	Partenaires	Coût de fonctionnement annuel	Planning et période de réalisation							
					4e trimestre 2010	1er trimestre 2011	2e trimestre 2011	3e trimestre 2011	4e trimestre 2012	1er trimestre 2012	2e trimestre 2012	3e trimestre 2012
1 Projet culturel fort pour le réseau de diffusion	Axe 1 : Rédiger un projet culturel fort pour le Réseau Départemental de Diffusion Culturelle en cohérence avec la politique culturelle du Pays	PMdF	Acteurs et équipements culturels du Pays et de ses partenaires territoriaux Communes Tiers réseau	4 000€ / an	Travail sur la nouvelle formule en vue d'élaborer la saison 2011/2012 autour de véritables projets				1ere saison			
2 Développer le projet Musique au musée	Axe 1 : Rédiger un projet culturel fort pour le Réseau Départemental de Diffusion Culturelle en cohérence avec la politique culturelle du Pays	Festival Musique au Musée Coordination et communication : Pays des Moulins de Flandre	Musées des 2 Pays, Musées du Westhoek streek Museum, Province de Flandre Occidentale, Conseil Général du Nord, Europe, OT des 2 Pays, Hauts de Flandre Tourisme, Equipements culturels du Pays (médiathèques...), collèges ...	2000€ à prévoir pour les sensibilisations auprès du public adolescents	Préparation du festival, communication		5ème festival Musique au Musée		Semaine du goût dans les musées français et belges Trouver le partenaire pour travailler sur le public adolescent	Préparation du festival, communication	6ème festival Musique au Musée, travail particulier sur le public adolescent	
3 FIO : travailler davantage sur le public des adolescents	Axe 1 : Rédiger un projet culturel fort pour le Réseau Départemental de Diffusion Culturelle en cohérence avec la politique culturelle du Pays	PMdF	Ecoles de musiques du territoire (communales et intercommunales).	1500€ pour des sensibilisations auprès du public ados	6ème festival d'orgue	Recherche de partenaires et travail avec celui-ci			9ème festival d'orgue, travail particulier sur le public adolescent	Recherche de partenaires et travail avec celui-ci		
4 Programmer ou encourager la création des résidences d'artistes sur le territoire permettant la rencontre, l'échange avec diverses populations	Axe 2 : Favoriser la création artistique et favoriser les relations entre artistes et amateurs	PMdF	Compagnies Régionales, habitants du territoire, associations culturelles, services jeunesse des communautés de communes, CLSH, écoles, collèges, maison de retraite, clubs, salles équipées du territoire ...	1500€ par résidence	Recherche des lieux, mode de fonctionnement, convention				Accueil de résidences			
5 Commande à un compositeur d'une œuvre dans le cadre du Festival International d'Orgue en Flandre	Axe 2 : Favoriser la création artistique et favoriser les relations entre artistes et amateurs	PMdF	Fugato de Furnis OT du territoire	11000€ par CD à équilibrer par la vente du CD	Choix de l'organiste	Travail de création			Explication de l'œuvre, enregistrement Année N + 2 : vente du CD			
6 Créer un événement fort à destination des acteurs culturels non professionnalisés	Axe 2 : Favoriser la création artistique et favoriser les relations entre artistes et amateurs	PMdF	Festivals du territoire existants (« Du métal à la campagne », « festival Rockin'Blues », « Festival de la Langue et de la Musique Flamandes »...) Service jeunesse des communautés de communes	Scène ouverte musique : 5000€ Scène ouverte théâtre : 5000€	Préparation de la scène ouverte musique		Scène ouverte Musique en présence de l'artiste Frédéric Le Junter	Préparation de la scène ouverte théâtre			Scène ouverte théâtre	
7 Créer une commission culture composée d'élus et d'acteurs culturels	Axe 3 : Favoriser la mise en réseau, la mutualisation de moyens et l'aménagement du territoire	PMdF	Communautés de communes			Mise en place de la commission en janvier 2011	Tenue de la commission	Tenue de la commission	Tenue de la commission	Tenue de la commission	Tenue de la commission	Tenue de la commission
8 Programmer des temps d'échanges et de rencontres entre élus et acteurs culturels et touristiques	Axe 3 : Favoriser la mise en réseau, la mutualisation de moyens et l'aménagement du territoire	PMdF	OT du territoire Hauts de Flandre Tourisme Coordinateur touristique Pays de Flandre		Elaboration du programme 2011	2011 : mise en œuvre du programme			Elaboration du programme 2012	Mise en œuvre du programme		
9 Programmer des éducteurs (interne, extérieur)	Axe 4 : sensibiliser les collectivités locales et les acteurs culturels aux enjeux du développement culturel	PMdF	Communes du territoire, réseau type Réseau départemental de diffusion culturelle ou NPDC en scène	1 000 €	Elaboration du programme	Mise en œuvre du programme						
10 Newsletter culturelle	Axe 5 : Améliorer l'ingénierie et la professionnalisation du secteur culture	PMdF	ATD avec sa newsletter Institutions Associations culturelles locales Collectivités	1 journée par newsletter, soit ½ journée par mois de l'agent de développement culturel	1ere newsletter		2e newsletter		3e newsletter		4e newsletter	
11 Organisation de formations et/ou relayer les formations existantes	Axe 5 : Améliorer l'ingénierie et la professionnalisation du secteur culturel	PMdF	URACEN ATD Pôles ressources de la vie associative Conseil Régional	3000€ 1 journée par formation (1/2 préparation, ½ formation) de l'agent de développement culturel Formateur Déplacements	Recensement des ressources disponibles et élaboration d'un plan de formation pour les acteurs du territoire et ses outils de communication		Mise à disposition des ressources et mise en œuvre du plan de formation					
12 Nominer d'un référent culture par communauté de communes et dotation du territoire de médiateurs culturels	Axe 5 : Améliorer l'ingénierie et la professionnalisation du secteur culturel	Communautés de Communes du Pays des Moulins de Flandre	Pôle emploi	Année 1 : ½ journée par mois pour l'agent de dtv culturel du Pays Année 2 : poste + formation + déplacement + fonctionnement	Sensibilisation, éducteurs				Recrutement ou mise à disposition de personnel au sein des intercommunalités			



a x e

c u l t u r e